

Bilan de l'Observatoire des Odeurs du bassin de Thau – 2nd trimestre 2023

ETU-2023-089

Edition Septembre 2023

www.atmo-occitanie.org

contact@atmo-occitanie.org

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

1. Contexte et objectifs

Atmo Occitanie anime un observatoire des odeurs autour de la zone industrielle du bassin de Thau depuis 2016 afin d'évaluer les gênes olfactives et suivre leurs évolutions, en concertation avec industriels, habitants et collectivités. Les partenariats noués avec Sète Agglopôle Méditerranée ainsi que 5 industriels (Saipol, Scori, Timac-Agro, Hexis et Esso S.A.F.) assurent la mise en œuvre de l'observatoire des odeurs et la poursuite des objectifs suivants :

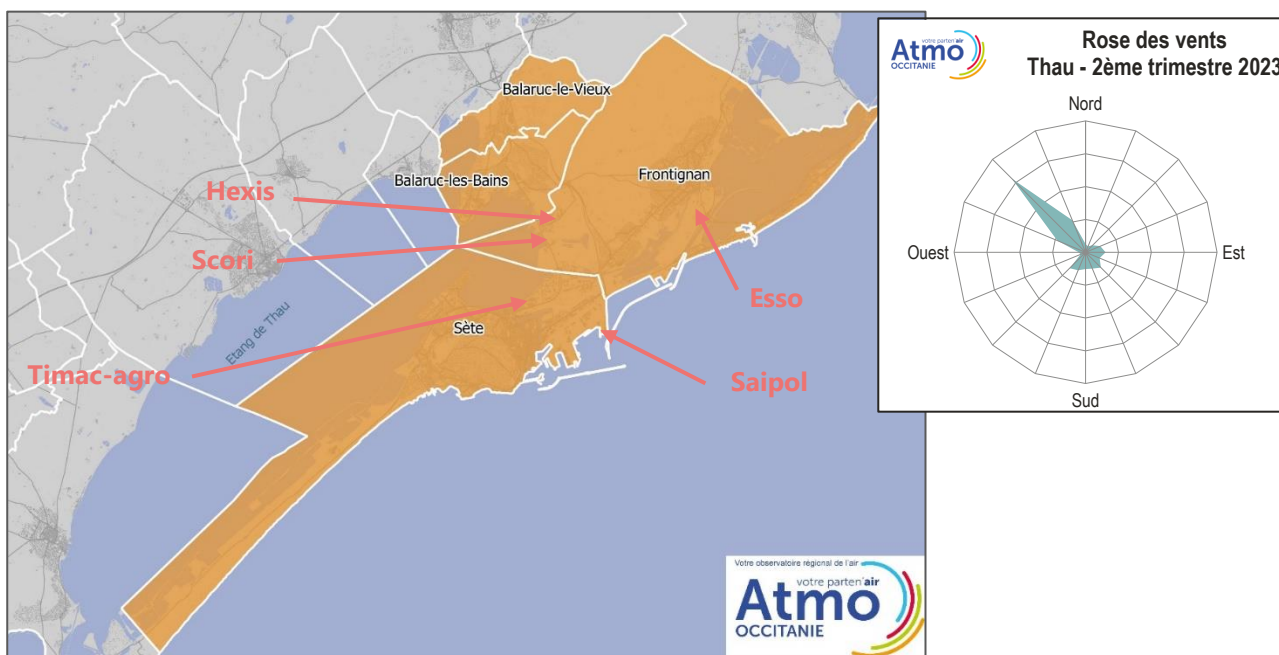
- suivre l'évolution des gênes olfactives ;
- détecter – dans les meilleurs délais – une éventuelle augmentation des nuisances olfactives ;
- améliorer l'identification des sources odorantes et des conditions sous lesquelles elles sont ressenties (mise en relation des odeurs avec les conditions météorologiques, les conditions de fonctionnement des sites industriels, et éventuellement les mesures réalisées dans l'air ambiant) ;
- permettre aux différents participants (industriels, collectivités, riverains...) de disposer d'une analyse partagée de la situation et faciliter les échanges autour de cette problématique.

Ce document présente le bilan du 2^{ème} trimestre 2023 du suivi de la gêne olfactive autour de la zone industrielle du bassin de Thau.

2. Dispositif d'évaluation

Depuis 2021, le dispositif s'appuie sur la **plateforme de signalement ODO, disponible sur smartphone ou internet**, et qui permet le recueil rapide et géolocalisé des nuisances olfactives ressenties par n'importe quel citoyen, sur les quatre communes en jaune ci-dessous.

Le suivi s'appuie également sur un **réseau de Nez référents** parmi la population environnante, qui est sollicité en cas d'épisode olfactif et aide à l'identification et à la discrimination des odeurs.



3. Bilan du suivi des odeurs au deuxième trimestre 2023

Sur le 2^{ème} trimestre 2023, 16 signalements olfactifs ont été recueillis :

- signalements spontanés : 10 provenant des Nez référents en absence de sollicitation et 3 provenant d'autres citoyens ;
- 3 signalements 'rebonds', provoqués par les sollicitations envoyées au réseau de Nez, dont 2 pour signaler une absence d'odeur.

3.1. Répartition spatiale des odeurs

La carte ci-dessous présente la localisation des signalements odorants au cours du 2^{ème} trimestre 2023, en séparant les signalements des Nez référents (en rouge) de ceux des autres citoyens (en vert).



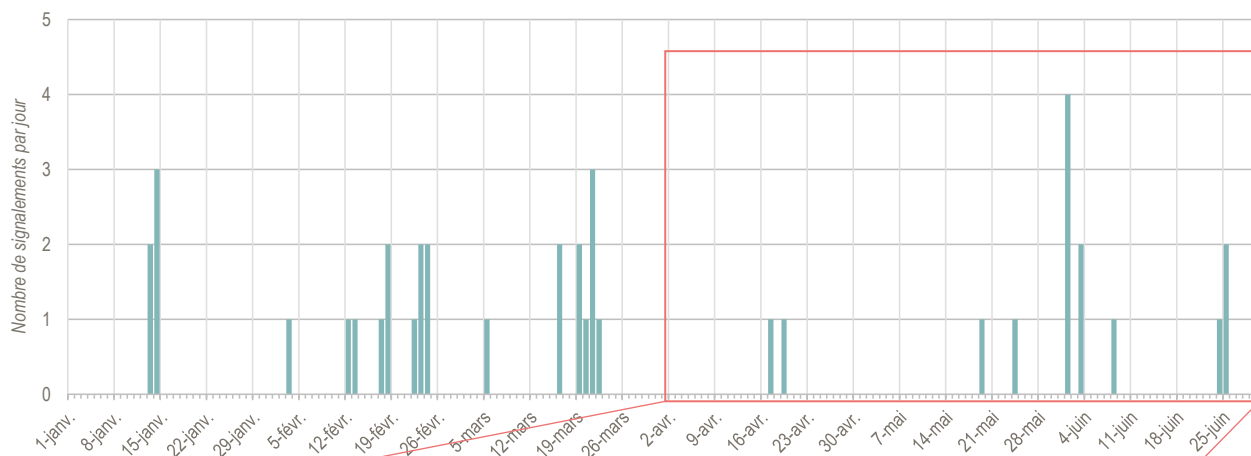
La majorité des nuisances ont été signalées par les nez référents au centre-ville de Frontignan. Ces résultats s'expliquent en grande partie par le recrutement de Nez référents supplémentaires en lien avec le démarrage des travaux de réhabilitation menés par Esso sur le terrain de l'ancienne raffinerie Mobil. Ces bénévoles ont été formés au Langage des Nez®, permettant une description précise, objective et répétable des odeurs entre individu.

Des odeurs ont été signalées à trois reprises sur La Peyrade. Aucune nuisance n'a été remontée sur Balaruc-les-Bains ou Balaruc-le-Vieux ou sur Sète.

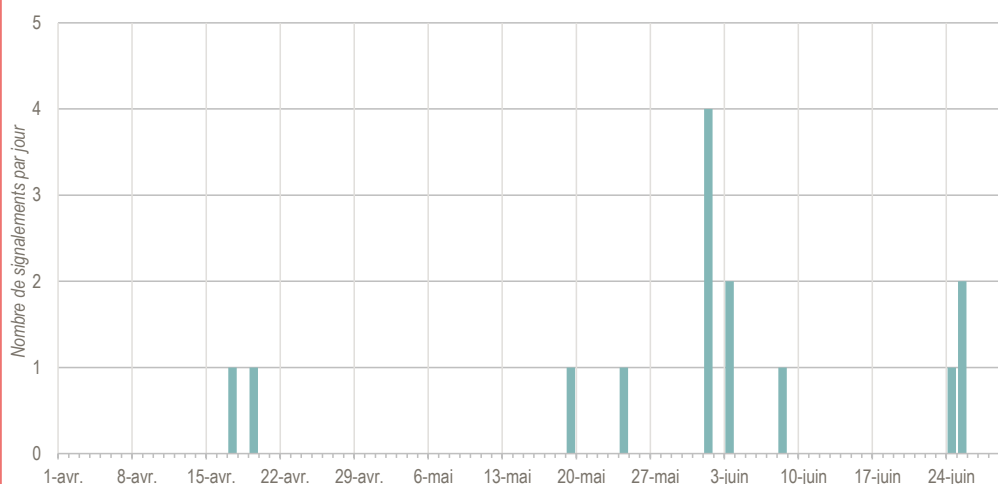
3.2. Variations journalières des signalements



Nombre de signalements olfactifs reçus par jour
Observatoire des odeurs - Bassin de Thau - 1^{er} semestre 2023



Nombre de signalements olfactifs reçus par jour
Observatoire des odeurs - Bassin de Thau - 2nd trimestre 2023



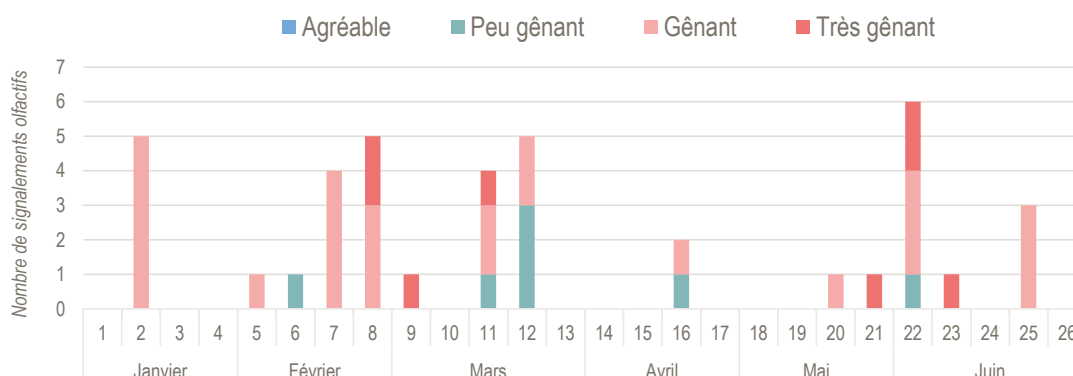
Environ un dixième des journées sur le second trimestre 2023 ont été impactées par un ou plusieurs signalements. Leur répartition n'est pas homogène, avec des périodes de quelques jours regroupant la majorité des nuisances signalées. Deux périodes en juin ressortent :

- Du 1^{er} au 3 juin
- Du 24 au 25 juin.

3.3. Niveau de gêne des odeurs



Variation hebdomadaire de la gêne olfactive - Tout signalement Observatoire des odeurs - Bassin de Thau - 1^{er} semestre 2023

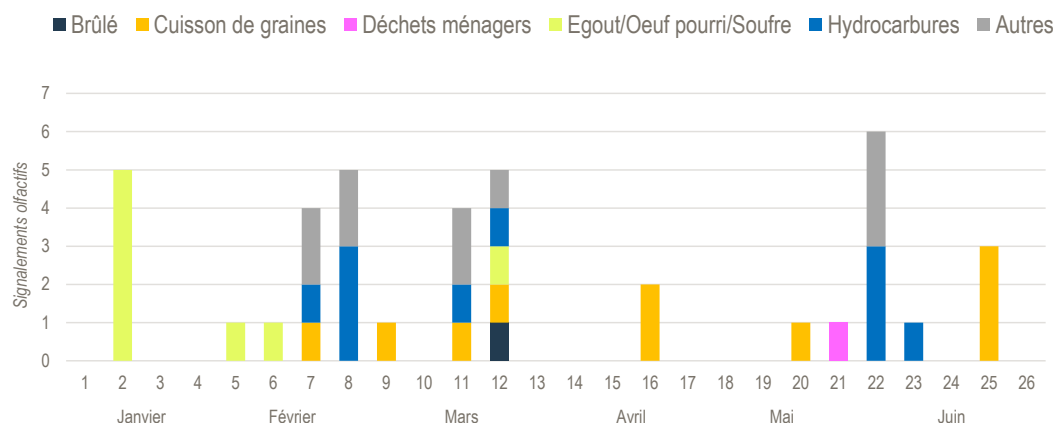


Les odeurs sont restées en majorité gênantes (57%) au 2^{ème} trimestre 2023. La part des odeurs très gênantes est cependant en augmentation, passant de 15% au 1^{er} trimestre à 29%. Ces odeurs très gênantes correspondent à la période fin mai/début juin 2023.

3.4. Ressemblance des odeurs



Variations hebdomadaires des évocation des odeurs - Tout signalement Observatoire des odeurs - Bassin de Thau - 1^{er} semestre 2023



2 principales évocations sont présentes sur le deuxième trimestre :

- **Hydrocarbures** : les signalements sont principalement présents à proximité du terrain de l'ancienne raffinerie Mobil, en lien avec les travaux de réhabilitations des sols réalisés. Les résultats de la surveillance réalisée par Atmo Occitanie lors de ce chantier sont disponibles sur www.atmo-occitanie.org.
- **Cuisson de graines** : les odeurs ont été signalées sur La Peyrade et Frontignan. La part de ces odeurs, caractéristiques de l'activité de SAIPOL les années précédentes, est plus faible que l'année dernière sur la même période. Une odeur décrite dans le Langage des Nez® semble également correspondre à cette nuisance (réfèrent utilisé pour décrire l'odeur : "43 – Méthional").

En revanche, les odeurs d'Egout/Œuf pourri/Soufre n'ont plus été signalé au second trimestre. Cette diminution est corrélée avec les concentrations plus faibles d'H₂S mesurées le long du canal du Rhône.

3.5. Odeurs fin mai / début juin 2023

Sur la semaine de fin mai à début juin 2023, les signalements reçus par ODO augmentent également et font état **d'odeurs très gênantes d'hydrocarbures au centre de Frontignan** le jeudi 1^{er} juin entre 14h et 15h et le samedi 3 juin au matin. D'une manière plus générale, Atmo Occitanie a reçu des retours de riverains en dehors de la plateforme ODO faisant état de nuisances odorantes sur cette période, sans connaître précisément les caractéristiques de l'odeur.

Cet épisode odorant s'explique par la conjonction de deux facteurs :

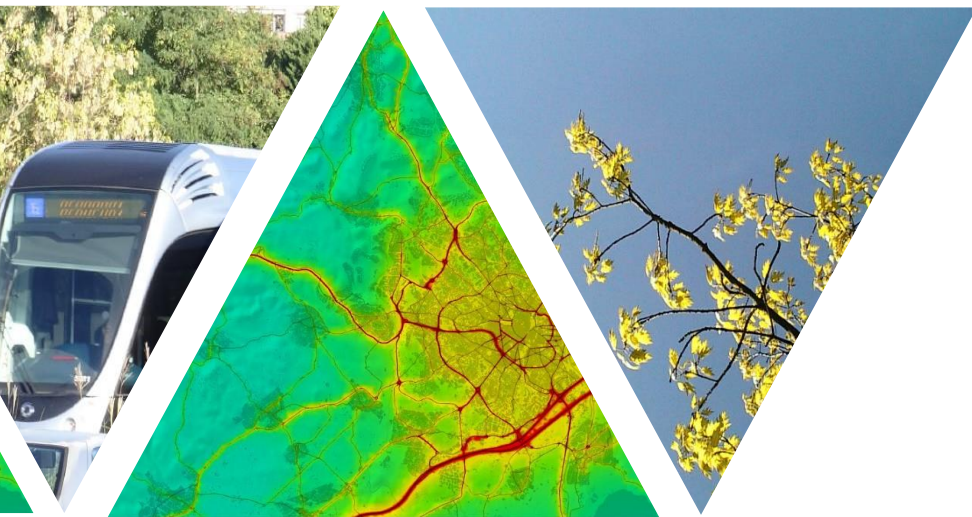
- D'une part, les **terres excavées sur le chantier étaient particulièrement odorantes**. Et le maître d'œuvre du chantier, Antéa Group, indique que des odeurs étaient perceptibles aux environs immédiats de la tente confinant les excavations. Ces odeurs étaient cependant plus faibles et localisées que celles causées par les camions bâchés, qui évacuent les terres impactées. Cet élément a été confirmé par les Nez référents, qui ont pu à plusieurs reprises ressentir des bouffées d'odeurs typiques du chantier¹ lors du passage des camions.
- D'autre part, les **conditions météorologiques étaient défavorables** à plusieurs reprises, avec du vent marin ou un vent particulièrement faible, exposant davantage les riverains autour du site.

Les odeurs le 1^{er} et le 3 juin ont ainsi été signalées après une période sans vent, permettant l'accumulation des composés odorants sur le chantier, suivi d'un vent du marin transportant ces composés vers les premières habitations au Nord et à l'Ouest.

3.6. Perspectives

La surveillance des nuisances olfactives autour du bassin de Thau se poursuit en 2023 selon les mêmes modalités. Atmo Occitanie recherche toujours de nouveaux Nez bénévoles notamment parmi les partenaires industriels. La création d'un groupe d'échanges disposant du même outil et de la même formation que le réseau de nez de riverains permettrait de disposer d'un retour éclairé sur les différents sites lorsque des odeurs sont signalées par les riverains.

¹ En particulier, le référent odorant TBM (réfèrent n°85), traceur de l'activité chantier, a été cité à plusieurs reprises.



L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie